

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#70
OCTOBRE
2022

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.08

DOSSIER

Élections professionnelles 2022

p.13

POINT D'INTERROGATION

Qu'est-ce que « Bienvenue en MDM » ?

p.14

EN ACTION

Plein feu sur l'énergie solaire



Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr

MÉTROPOLE

GRAND LYON

#70
OCTOBRE
2022



03

ACTUS

07

**SUR LE TERRAIN
DE LA TERRITO**

08

DOSSIERÉlections
professionnelles 2022

13

**POINT
D'INTERROGATION**Qu'est-ce que
« Bienvenue
en MDM » ?

14

EN ACTIONPlein feu
sur l'énergie solaire

16

EN COULISSESPECTACULAIRE !
Le divertissement
chez les Romains

18

LA DATAAccueillir un jeune
à la Métropole

19

EN PERSONNEVoiture
radiocommandée :
un vrai sport
mécanique !

20

C'EST PRATIQUELe 17 novembre,
si on s'la jouait duo ?

21

LES ASSOS

22

**EXPRESSIONS
SYNDICALES**

24

TEMPS FORTS**DÉCODER
LES SIGLES DES
DÉLÉGATIONS**

DDR : Délégation Développement Responsable
DTEE : Délégation Transition Environnementale & Énergétique
DUM : Délégation Urbanisme & Mobilités
DGEEP : Délégation Gestion & Exploitation de l'Espace Public
DSHE : Délégation Solidarités, Habitat & Éducation
DPIAF : Délégation Pilotage & Ingénierie Administrative et Financière
DRHMG : Délégation Ressources Humaines & Moyens Généraux

RÉFÉRENTS**Direction Générale des Services****Direction Ressources urbain
et environnement :**

Eau et assainissement :
Amandine Dupré
Écologie : Cécile Bracco
Gestion des déchets nettoyage :
Ingrid Mourier
Énergie-développement durable :
Vérène Saint-André
Voirie-végétal : Karine Lalo
Direction Prospective et dialogue public :
Léna Palenius

Délégation**Développement responsable**

Direction Valorisation territoriale
& relations internationales :
Stéphanie Weill
Direction Innovation numérique
& systèmes d'information :
Julien Veaux

Délégation Solidarités,**habitat et éducation**

Marie Slachetka / Madeleine Aufrand
**Délégation Ressources humaines
et moyens généraux**
Mission projets transversaux
et communication :
Aurélié Giron / Bénédicte Mouton
Service Documentation :
Cécile Ducharne

**DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE
HÔTEL DE MÉTROPOLE**

20, rue du Lac, CS 33569
69505 Lyon Cedex 03
Tél. 04 26 99 37 87

communicationinterne@grandlyon.com

Directrice de la publication

Anne Jestin

Rédactrice en chef

Dominique Yoyo

Coordination et rédaction

Jennifer Schies, Véronique Riffault,
Yves Estève, Emeline de Suremain

Crédit photos

Jérémy Cuenin, Thierry Fournier,
Éric Soudan, Anne Thomé

Conception maquette

In Média Res

Réalisation

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs



RÉOUVERTURE DE LA CITÉ DE LA GASTRONOMIE



La Cité de la Gastronomie de Lyon (CIG) va rouvrir dès le 21 octobre 2022 en proposant au grand public l'exposition « Banquet » imaginée par la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris, ainsi qu'une programmation parallèle en lien avec les sujets des champs de l'alimentation.

Cette réouverture a été rendue possible du fait de l'excellent travail d'entretien du bâtiment, depuis septembre 2020, de la

direction Patrimoine & maintenance (installations électriques, ascenseurs, système de sécurité incendie...) et grâce aux directions Culture & vie associative et Valorisation territoriale & relations internationales (DDR) qui ont œuvré, avec talent, à une programmation très équilibrée à destination du grand public, avec le soutien des partenaires du projet que sont les membres du Fonds de dotation de la CIG et ceux du Comité Rabelais.

Animation mobilité durable à la Halle Borie



Le 22 septembre dernier, l'unité Déplacements et le pool Vélo sont allés à la rencontre des agents de la DSHE, à la Halle Borie, pour présenter les actions de mobilité durable de la DRHMG. Près de 100 agents se sont rendus sur le stand pour prendre

des infos mobilité douce, faire graver leur vélo ou encore essayer les vélos à assistance électrique du pool. Prochain rendez-vous le 20 octobre à l'Hôtel de Métropole, pour un atelier Sécurité vélo.

➔ Plus d'infos sur **Comète**

MÉTROPOLE

GRAND LYON

ÉVOLUTION DU LOGO DE LA MÉTROPOLE

Notre collectivité fait évoluer son logo, près de vingt ans après la création de sa dernière version. Plus proche de la vie quotidienne des habitants, la Métropole a besoin de se faire connaître dans toutes ses dimensions. En valorisant les termes Métropole et Lyon, ce nouveau logo, réalisé en interne par le pôle création de la direction de la communication externe, contribuera à rendre la collectivité plus visible et plus lisible aux yeux des citoyens. La nouvelle identité graphique a été pensée avec le souci de préserver la continuité avec l'ancienne, afin qu'elles puissent cohabiter quelques mois et pour permettre un déploiement progressif du nouveau logo. Il a commencé à être diffusé sur le Met' et Le Petit Métropolitain de la rentrée. Il le sera ensuite peu à peu sur l'ensemble de nos publications, internes et externes, ainsi que sur la signalétique, les bâtiments et les véhicules.

➔ Retrouvez le nouveau logo, ses déclinaisons et sa notice d'utilisation sur **Comète** : À la Métropole > Charte graphique

➔ Pour toute question, contactez l'équipe dédiée par mail : charte-graphique@grandlyon.com

RESTAURANT ADMINISTRATIF : DON DES EXCÉDENTS ALIMENTAIRES

Pour aider les personnes dans le besoin et réduire le gaspillage alimentaire, la Métropole va faire don des repas non consommés chaque jour dans son restaurant administratif. Ce restaurant produit environ 800 repas par jour pour les agents ; la fréquentation n'étant pas identique d'un jour à l'autre, des repas peuvent être cuisinés en trop. Ces excédents alimentaires seront donnés à 4 associations : le Chaînon manquant, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, la Fondation AJD Maurice Gounon et le complexe Lyon Cité de la Fondation Armée du salut.



VOTRE NOUVEL ÉPISODE DE L'OREILLE INTERNE

Cécile Margain parle de son métier à la commande publique, Emilie Oddos et Jean-Baptiste Boyer du nouveau projet des

Rencontres Métropolitaines, puis Aurélien Guy et Séverine Godin de leur expérience à Parenthèse 2022.

Pour écouter le podcast, flashez :



CRÉATION D'UNE AGENCE DES MOBILITÉS



De gauche à droite : Hiba Chraa, conseillère mobilité ; Kevin Herrera, conseiller mobilité ; Anne-Sophie Petitprez, responsable unité management de la mobilité ; Antoine Plan, conseiller mobilité - Direction des mobilités (DUM)

Créée par la Métropole de Lyon, cette nouvelle agence a pour vocation d'accompagner à court terme les usagers impactés par l'amplification de la Zone à Faibles Émissions dans leur choix de solutions de mobilité, en proposant de l'information, du conseil et de la sensibilisation sur l'ensemble des modes de déplacement et outils d'aide à la mobilité disponibles sur le territoire. Ce service vient compléter les dispositifs de conseil en mobilité existants auprès des publics cibles (employeurs, scolaires, personnes en insertion).

À moyen terme, l'Agence des Mobilités

va peu à peu s'étoffer, en lien avec un réseau de partenaires dont Sytral Mobilités, avec pour objectif de regrouper tous les services liés à la mobilité sous une seule et même bannière. L'Agence a ouvert ce 5 septembre un lieu d'accueil du public au 120 rue Masséna avec une équipe de 3 conseillers mobilité et un agent d'accueil. Elle est susceptible, sous la direction d'Anne-Sophie Petitprez, d'accueillir 2 000 rendez-vous par an. Épaulée prochainement par des services civiques, elle propose également des animations et des actions de sensibilisation dans la Métropole.

QUAI SARRAIL - LYON 6 : RETOUR SUR UNE INTERVENTION D'URGENCE

La rupture d'une imposante canalisation d'eau potable le 14 août dernier a provoqué d'importants dégâts sur la voirie du quai du Général-Sarraill. Face à l'ampleur de l'incident, de nombreuses équipes de la Métropole se sont mobilisées en urgence sous la coordination de la direction territoriale Lyon rive gauche, parmi lesquelles les agents de la voirie, de l'eau, du nettoyage, de la collecte, des feux tricolores, du laboratoire de voirie, des mobilités, etc. Dans un premier temps, il a fallu sécuriser les lieux, nettoyer les rues envahies par l'eau et la boue, rétablir la circulation des secours, des camions de la collecte, des piétons et des cyclistes très nombreux sur ce secteur et définir des déviations pour les bus et les véhicules. Puis les équipes de la direction Cycle de l'eau (DTEE) ont remplacé 40 mètres de canalisation tandis que les équipes de la voirie (DGEEP) coordonnaient le chantier de réparation des chaussées et trottoirs. Mission accomplie ! À la date annoncée, le 19 septembre, la circulation a pu reprendre normalement. Il faudra au moins 3 semaines supplémentaires de travaux pour finaliser les réparations.

Une rue rêvée par les élèves de l'école Gilbert Dru



Apaisées, végétalisées et esthétiques, les « Rues des enfants » sont créées pour la sécurité et le bien-être des élèves aux abords de leur école. Depuis 2020, la piétonisation et l'aménagement de l'accès à l'école Gilbert Dru demandent la coordination des équipes de la Métropole (subdivision de voirie Centre Sud, service Nature et Fleuves, direction Cycle de l'eau) et de la Ville de Lyon (espaces verts et éclairage public). Sonia Turmel, responsable du secteur voirie de Lyon 7^e, et Laurent Berchet, assistant technique travaux (DGEEP) se sont fortement impliqués dans ce projet

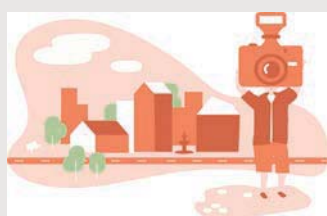
collaboratif co-construit avec les élèves et professeurs de l'école. Chaque classe a travaillé sur la rue de ses rêves, une jungle remplie d'animaux, de végétation luxuriante et d'aventure. Avec l'appui précieux d'Adeline Dabrin, dessinatrice voirie, Sonia Turmel a fait naître les projets des enfants : un marquage d'animation au sol avec des animaux en pochoirs et un espace végétalisé avec de nombreux éléments ludiques conçus en interne, dont un parcours de rondins, des empreintes d'animaux taillées dans la pierre ou des bacs à potager.

Retrouvez l'interview de Sonia Turmel sur Comète

LA LOI ANTI-GASPILLAGE POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

C'est une petite révolution. Jusque-là, les collectivités territoriales (comme les grandes entreprises) se plaçaient de l'autre côté de la barrière, donnant aux associations et aux structures de reconditionnement et de recyclage leurs équipements usagés. Ces postes de travail et autres matériels étaient alors destinés aux associations ou aux programmes d'aide. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) inverse la tendance et fait du secteur public un des premiers consommateurs de produits

informatiques issus de l'économie circulaire. Chaînon en partie manquant du processus de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), la Métropole a pris un temps d'avance grâce à ses deux protagonistes que sont François Chauvot (direction de l'Innovation numérique et systèmes d'information) et Laurence Camescasse (service Achats, direction Commande publique). Observée, scrutée partout en France, la Métropole de Lyon devient aujourd'hui la rampe de lancement d'une économie circulaire en voie de se généraliser.



CONCOURS « ESPACES PUBLICS INSPIRANTS D'ICI ET D'AILLEURS » : LES GAGNANTS S'EXPOSENT !

Cet été, vous avez peut-être participé au concours photos organisé par la direction Maîtrise d'ouvrage urbaine (DUM). Il visait à recenser des photos d'espaces publics

inspirants sur des thématiques travaillées à l'occasion de la construction de la Charte des espaces publics : biodiversité, bien-être et solidarité. Du 18 octobre au 16 novembre, découvrez les plus beaux clichés à la sortie du restaurant de l'Hôtel de Métropole. Les prix seront remis aux gagnants le 15 novembre par Béatrice Vessiller, Vice-présidente Urbanisme et cadre de vie.

Succès du Forum Res'in 2022



©Chassincole

Un atelier animé par Thomas Graveleine, chef de projet numérique éducatif (DINSI/DDR)

Le 20 septembre, la 2^e édition du forum annuel dédié aux acteurs de l'inclusion et de la médiation numérique s'est tenue à Vaulx-en-Velin. Au programme : stands, table-ronde, ateliers... ainsi qu'une conférence plénière en présence de Claire Hédon, Défenseuse des droits, et d'Émeline Baume, 1^{re} Vice-présidente de la Métropole. Ce forum est organisé par l'équipe de la direction Innovation numérique et systèmes d'information (DDR) dédiée à l'inclusion des personnes en situation de fragilité numérique. Elle travaille au quotidien avec les acteurs sociaux des territoires tels que les Maisons de la Métropole de Lyon, les centres sociaux et les centres communaux d'action sociale (CCAS).

*** Toutes les infos sur Comète : Délégation Développement responsable > Innovation numérique et systèmes d'information > Inclusion et médiation numérique**



AGENDA

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

DU 17 AU 21 OCTOBRE

Protégez-vous et suivez sur Comète le programme spécialement concocté par la DINSI et la Communication interne. Vous y trouverez conseils, jeux, tutos... tout ce qu'il vous faut savoir pour assurer votre sécurité au travail.

SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DE PERSONNES HANDICAPÉES

10 NOVEMBRE

DE 12H30 À 14H

À l'Hôtel de Métropole **Conférence théâtralisée**, ouverte à tous les agents, autour de la diversité des intelligences.

17 NOVEMBRE

DuoDay, l'occasion d'accueillir, individuellement ou au sein de son collectif, une personne en recherche d'emploi et en situation de handicap pour lui faire découvrir son métier à la Métropole.



*** Programme complet bientôt disponible sur Comète**

ACTUS RH

ALLOCATION POUR LES AGENTS AYANT LA CHARGE D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Tout agent métropolitain, relevant de la fonction publique territoriale et ayant la charge éducative et régulière d'un ou plusieurs enfant(s) de moins de 20 ans porteurs de handicap, peut demander à percevoir l'allocation versée par la Métropole, sous certaines conditions. Une délibération prise en décembre 2021 a fait évoluer cette prestation : un agent peut recevoir l'allocation au titre d'un enfant

dont il n'a ni la garde exclusive, ni même la garde alternée ou dont il n'a pas la charge au sens fiscal. Il peut aussi la percevoir au titre des enfants de son conjoint, si le foyer en a la charge éducative régulière. Si vous êtes concerné par cette situation, prenez contact avec le service Action et Innovation Sociale. Il étudiera votre demande et vous communiquera les pièces à fournir pour établir votre dossier.

SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT : MISE À JOUR ANNUELLE

Vous avez reçu, joint à votre bulletin de paie de septembre, le document relatif au contrôle annuel du Supplément Familial de Traitement si vous avez un ou plusieurs enfants à charge.

Les justificatifs demandés sont à renvoyer **d'ici le 28 octobre** à votre contact RH habituel.

Ce document ne concerne pas les agents relevant d'un contrat de droit privé, ni les assistants familiaux.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Le dernier temps d'accueil des nouveaux arrivants s'est déroulé le 8 septembre.



Haciba AISSOU, DSHE DPPE • Angélique AUROUX, DSHE Givors • Estelle BACLE, DSHE Vénissieux • Anne BARRAS, DDR DIE • Thibaut BARTHELEMY, DTEE DED • Faustine BIDAUD, DDR DVTRI • Stéphane BOISMENU, DDR DINSI • Hannah BONHOTAL, DGEEP VVN • Hélène BOURCIER, DRHMG Direction ressources • Guilhem CAILLAUD, DDR DINSI • Aline CALIFANO, DSHE Villeurbanne • Candice CARRON, DDR DVTRI • Benjamin CHARBONNIER, DG DVMAP SAT • Damien CHAPUIS, DDR DVTRI • Nadine CIZAIRE, DSHE Val de Saône • Eva COUSSO, DSHE DDSMS • Bertina DANIEL, DSHE Villeurbanne • Sofia DAOUSSI, DSHE Lyon 8 • Karine DELUERMOZ, DDR DIE • Yann DESCOUTURES, DRHMG DPM • Elodie DURIX, DSHE MDM Caluire • Marie ESMILAIRE, DSHE MDMS Lyon 3 • Maéva FREYMOND, DSHE Lyon 6 • Bastien GAGLIARDINI, DTEE DED • Elodie GROSS, DSHE MDM Villeurbanne • Marine HENRY, DUM DR • Wandrille JUMEAUX, DG MCS • Lauriane JUSTE, DGEEP VVN • Hayat KAHYA, DRHMG Equipe mobile • Sandrine KISSALA, DSHE Lyon 9 • Iman LAICHAOUI, DSHE MDM Villeurbanne • Capucine LAURENT, DSHE DDSMS • Vincent LE BRIS, DGEEP LRG • Anne-Laure LLLILIO, DSHE IDEF/Poupponnière • Marinette LOUBET, DTEE DEEE • Juliette LUCAS, DSHE DHL Matthieu MADELENAT, DTEE DED • Elodie MARCEL, DSHE Lyon 7 • Paul MERCIER, DSHE DDSMS • Anne MORLEVAT, DSHE Lyon • Henri MOULGA, DUM DM • Marion MYLLE, DSHE MDMS Lyon 7 • Nicolas NAUD, DSHE Éducation • Hélène OLLIVIER, DRHMG DLMG • Rémi PAILHAREY, DDR DINSI • Claire PETIT, DSHE IDEF/Poupponnière • Claire POMERO, DUM DPST • Bertrand REVELLI, DGEEP VTPS • Marie-Cécile RICHAGNEUX, DRHMG Relations sociales • Eva ROZENAC, DPIAF DAAJA • Anaïs SCHWAEDERLE, DSHE DPM • Kais SEKKAI, DGEEP PS • Clarisse TAUREL, DSHE MDML Vénissieux • Anita TONOIAN, DSHE DDSMS • Franck TORNICELLI, DSHE DT Porte sud • Ingrid TOUREL, DTEE DED • Véronique WATRIN, DUM DR • Mélanie ZANET, DSHE MDM Lyon 7



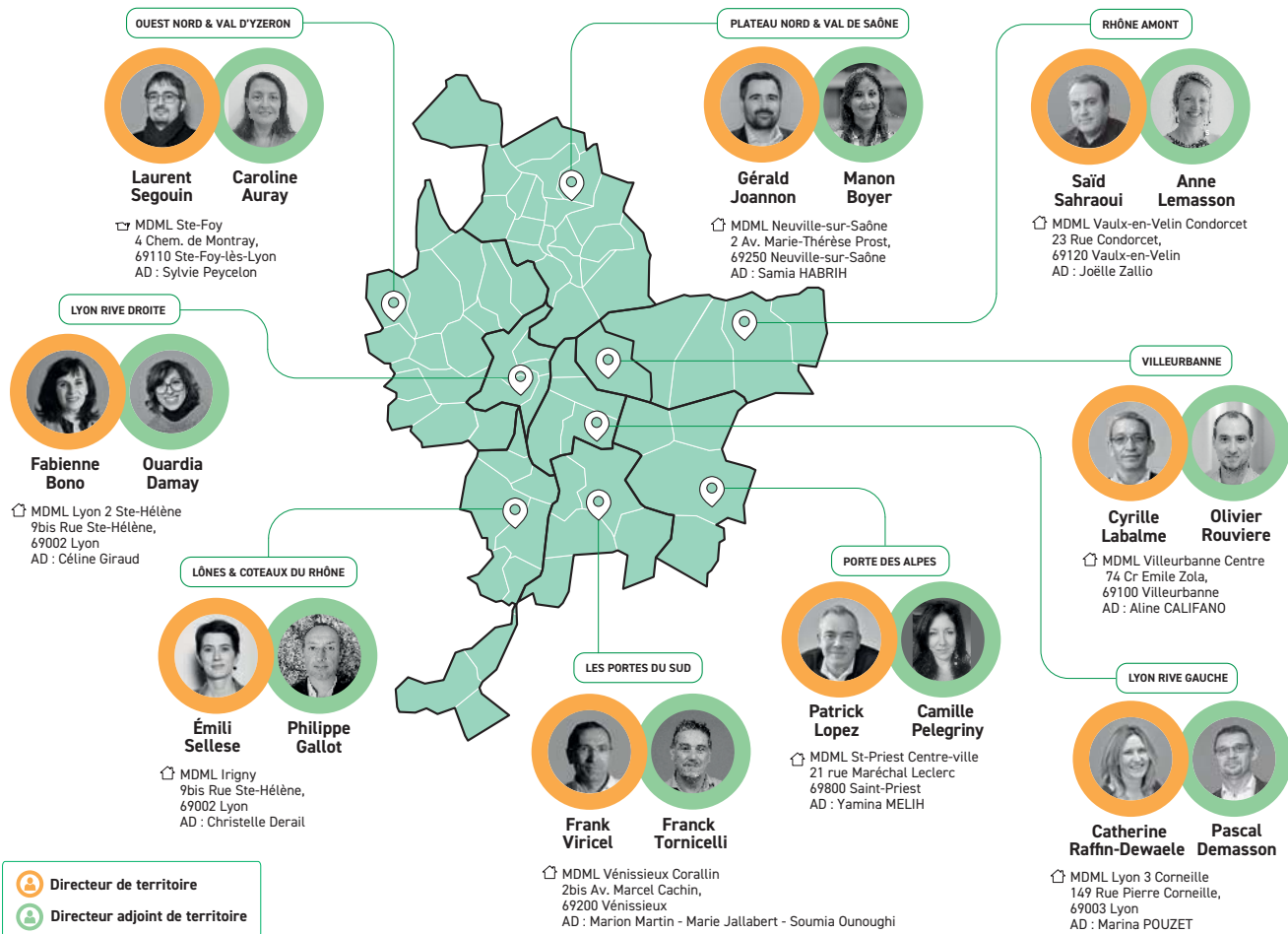
GESTES QUI SAUVENT : CRÉATION D'UNE ÉQUIPE D'ANIMATION

« En France, chaque année, environ 40 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque. Si rien n'est fait dans les minutes qui suivent, les chances de survie sont quasi nulles ! » (Source Fédération Française de cardiologie).

Conscient de cette réalité, la Métropole proposera dès

la fin de l'année une campagne de formation aux Gestes qui sauvent. Pour réussir cette action vitale, la Métropole fait, dans un premier temps, appel à des formateurs secouristes que vous êtes peut-être ! Si c'est le cas et que cette grande cause vous tient à cœur, faites-vous connaître auprès de Gauthier Gineyt pour renforcer l'équipe des formateurs : gineyt@grandlyon.com.

Depuis mars 2022, services urbains et sociaux sont regroupés en 9 directions territoriales. L'équipe du journal a souhaité cette nouvelle rubrique pour vous permettre de suivre l'actualité de ces directions et des 4 300 collègues qui y travaillent tous les jours. Tous les directeurs adjoints sont venus compléter les binômes de direction. Cette carte vous permettra de les identifier.



Franck Tornicelli a rejoint le territoire des Portes du Sud le 27 juin dernier, Philippe Gallot le territoire Lômes et Coteaux du Rhône le 29 août, Manon Boyer le territoire Plateau Nord - Val de Saône et Anne Lemasson le territoire Rhône Amont, toutes deux le 3 octobre.

« Ces 5 dernières années, j'étais directeur des services techniques et du développement urbain à la commune de Saint-Fons. Auparavant, j'ai travaillé pendant 10 ans à la Métropole de Lyon en Politique de la ville à Pierre-Bénite puis responsable des directions de projets des communes de l'est. Je vais tout faire pour contribuer, à mon échelle, à l'amélioration des politiques publiques de la Métropole, en étant ancré sur le territoire. J'avais envie de poursuivre mon travail sur ce territoire des Portes du Sud auquel je crois et qui a une forte dynamique de projets. »

Franck Tornicelli,
 directeur adjoint de territoire Les Portes du Sud

« Je viens de la Métropole de Nantes où j'ai travaillé 22 ans. Les 5 dernières années, j'étais directeur de l'espace public. Auparavant, après avoir exercé différentes fonctions, je suis devenu chargé d'une mission technique de coordination des pratiques entre les territoires auprès du directeur général délégué en charge de la territorialisation. Mon parcours est axé sur cette thématique. Ce poste correspond à tout ce que je recherchais : des missions liées à la territorialisation sur un nouveau territoire avec un projet de développement très stimulant. »

Philippe Gallot,
 directeur adjoint de territoire Lômes et Coteaux du Rhône

📺 Découvrez leurs interviews en vidéo bientôt sur **Comète** !

Le 30 septembre dernier s'est tenu le webinaire 11h11 l'Instant Métropole sur le thème de la territorialisation, diffusé en direct depuis Givors, en Lômes et Coteaux du Rhône. Cette édition a accueilli les intervenants en présentiel : les DGA de la DSHE et de la DGEEP, la cheffe de projet et des directeurs de territoire. De quoi mieux comprendre les enjeux de la territorialisation des services !

Pour regarder le replay, c'est par ici :



QUESTIONS À

ÉLECTIONS

DOSSIER

ZÉMORDA KHELIFI,

Vice-présidente en charge des Ressources humaines

**Quels sont les grands enjeux des élections professionnelles du 8 décembre prochain ?**

Les élections professionnelles de ce 8 décembre vont installer de nouvelles instances. Les personnels de la Métropole issus de la Fonction publique territoriale (FPT) vont voter pour un Comité social territorial et ceux de la Fonction publique hospitalière (FPH) de l'IDEF voteront pour un Comité social d'établissement.

Le grand changement : ces deux instances fusionnent les attributions des anciens Comité technique et des CHSCT. On parlera dans ces instances de rémunération, d'organisation du travail, mais aussi des politiques RH et des conditions de travail.

Le 8 décembre est un moment important de démocratie au sein de la collectivité. Choisir ses représentants du personnel est un acte fort et important pour chaque agent.

Lors de ces élections, il est aussi question de choisir les représentants du personnel qui siègeront dans les Commissions administratives paritaires (CAP) des différentes catégories du personnel (C, B ou A) ainsi que les représentants des contractuels qui siègeront sur une unique Commission consultative paritaire (CCP).

Pourquoi est-il important que les agents soient nombreux à voter ?

À la Métropole, il y a 13 organisations syndicales à la FPT et 4 à l'IDEF. La démocratie sociale se joue aussi lors de ces élections professionnelles, qui vont poser la représentativité des syndicats au niveau des instances de la Métropole, mais aussi contribuer à écrire la représentativité au niveau national. Les syndicats sont des acteurs centraux de la démocratie sociale, ils sont d'autant plus renforcés dans leur rôle s'ils représentent un maximum d'agents qui ont voté pour eux.

Quel bilan faites-vous du dialogue social depuis le début de votre mandat il y a deux ans ?

Le dialogue social n'est pas chose aisée. C'est un chemin qui se construit y compris sur de la contradiction, des

désaccords, des revendications, parfois des compromis et on arrive sur certains sujets à trouver des consensus.

J'ai la conviction, pour l'avoir d'ailleurs partagé avec un certain nombre de représentants syndicaux, que le dialogue social existe au sein de notre Métropole, et les échanges avec les organisations syndicales et les représentants du personnel le nourrissent. Il est nécessaire que les négociations avec les syndicats débouchent sur des équilibres qui ne peuvent pas seulement et uniquement refléter les revendications portées par ces derniers, mais qu'ils s'inscrivent aussi dans la réalité économique, sociale et globale pour éviter des approches catégorielles, sources de disparité et d'iniquité.

Il semblerait qu'il y ait eu un désaccord sur la question de l'indemnité télétravail. Que s'est-il passé précisément et qu'est-ce qui vous a conduit à retirer la délibération ?

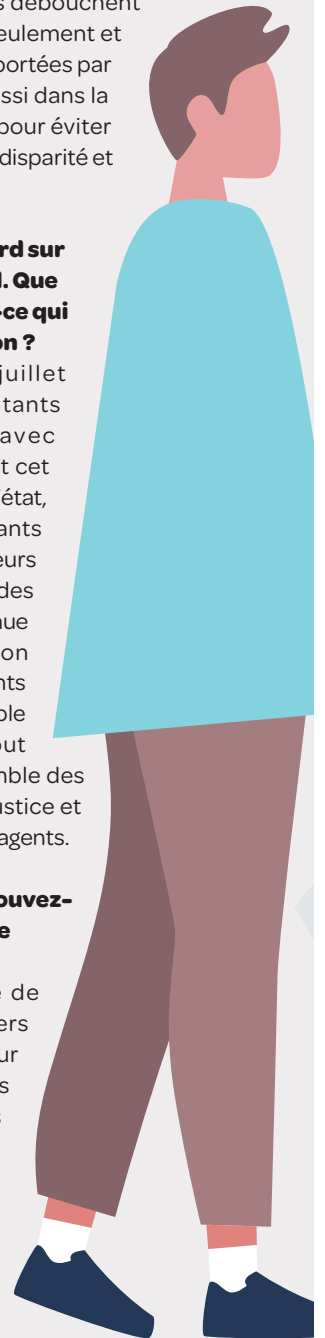
Lors du comité technique du 12 juillet 2022, l'avis du collège des représentants du personnel était défavorable, avec 10 abstentions et 2 voix contre. Suivant cet avis, j'ai souhaité ne pas donner suite, en l'état, à cette mesure. En effet, les représentants du personnel présents ont partagé plusieurs points structurants lors de ce comité : des désaccords sur le montant, la forme retenue pour l'indemnité ou son caractère non récurrent. Entendant ces nombreux points de désaccords, il me semble indispensable de retravailler au fond ce dossier, tout en l'inscrivant dans le cadre de l'ensemble des mesures que je porte pour l'équité, la justice et l'équilibre dans le traitement de tous nos agents.

Quelles seront les étapes d'après ? Pouvez-vous nous donner les grands jalons de l'agenda social 2023 ?

La fin d'année doit nous permettre de conclure un certain nombre de dossiers en cours. Il va nous falloir rediscuter, sur la période à venir, avec les représentants du personnel, autour des grands thèmes et enjeux des sujets d'amélioration RH, des conditions de travail, de la politique indemnitaire, de l'égalité professionnelle femmes hommes et de la question du pouvoir d'achat qui est centrale pour tous, dans un contexte budgétaire pour la collectivité qui risque d'être contraint.

P 8

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – OCTOBRE 2022



PROFESSIONNELLES 2022

JE CHOISIS MES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Le 8 décembre 2022, les agents de la fonction publique sont invités à voter pour élire leurs représentants du personnel. Éclairage sur l'un des temps forts de la vie de notre collectivité.



Pourquoi voter ?

Les élections professionnelles représentent un enjeu de démocratie sociale. Tous les 4 ans, les agents désignent leurs représentants au sein des instances, qui seront amenés à participer à la détermination des règles individuelles et collectives qui les concernent : rémunération, formation, égalité professionnelle... Ces élections permettent également d'établir la représentativité des organisations syndicales à tous les niveaux pertinents du dialogue social dans la fonction publique.

Comment voter ?

Chaque agent pourra voter, en fonction de sa situation (titulaire, contractuel, apprenti...), à plusieurs scrutins. Chaque scrutin fera l'objet d'un vote et de candidatures différenciées.

Les modalités de vote diffèrent selon la fonction publique à laquelle vous appartenez :

Pour les agents de la fonction publique hospitalière



**Vote électronique
exclusivement,**
sur 4 jours,
du 5 au 8 décembre 2022

Pour les agents de la fonction publique territoriale

Deux possibilités



Vote à l'urne
Les agents concernés seront informés par courrier du site de vote sur lequel se rendre.



Vote par correspondance (VPC)
Les agents qui ne pourront se rendre dans les bureaux de vote le 8 décembre ont la possibilité de voter par correspondance :

- à l'initiative de l'employeur et à la suite d'échanges avec les organisations syndicales, certains agents sont d'office inscrits au VPC (assistants familiaux, agents en astreinte, agents des collègues, agents occupant un poste dit en continu, agents en congé parental...)

- à l'initiative de l'agent (absence de bureau de vote à l'adresse administrative de son lieu de travail, télétravail, congé, tenue de bureau de vote...)

Les demandes d'inscription au VPC devront être faites **au plus tard le 21 octobre** auprès du service Relations Sociales, via le formulaire joint au bulletin de paie du mois d'août 2022, également mis à disposition sur Comète.

La liste des agents admis à voter par correspondance sera affichée et publiée sur Comète au plus tard le 8 novembre 2022.

Pour quelles instances voter ?

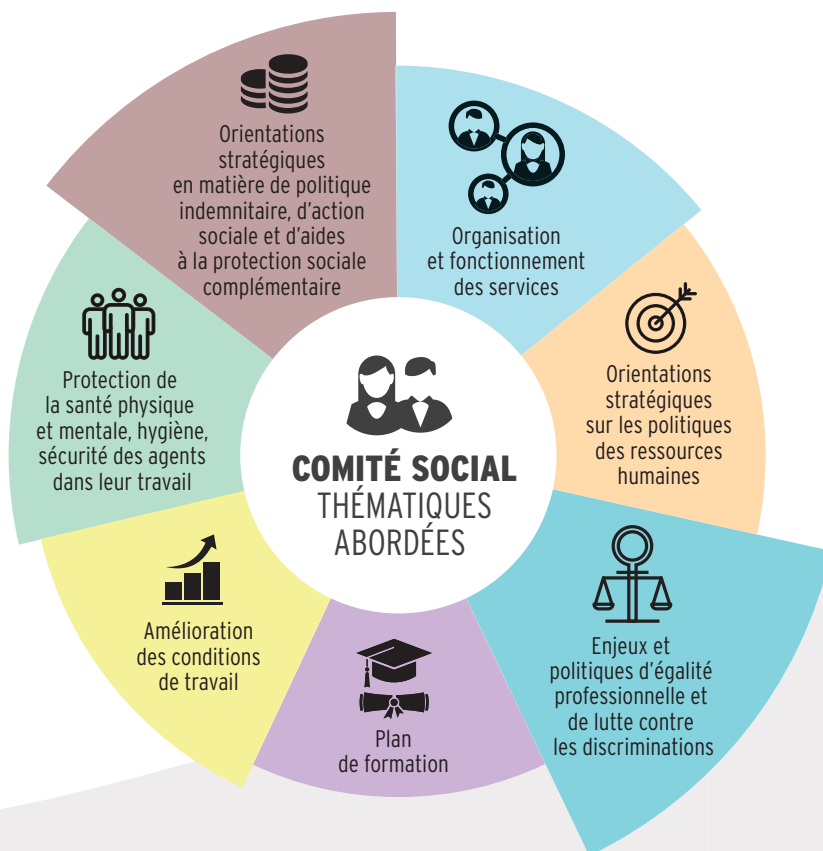
Le Comité social, une instance unique de dialogue social

C'est la nouvelle instance de représentation du personnel dans la fonction publique, résultat de la fusion du comité technique (CT) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Le Comité social prend un nom spécifique selon le versant de la fonction publique dans lequel il s'inscrit. On parle de Comité social territorial (CST) dans la fonction publique territoriale (FPT) et de Comité social d'établissement (CSE) dans la fonction publique hospitalière (FPH) qui concerne les agents de l'IDEF.

Le CST sera composé de deux collèges délibératifs constitués respectivement de 15 représentants titulaires de la collectivité (+ 15 suppléants) et de 15 représentants titulaires du personnel (+ 15 suppléants). Quant au CSE de l'IDEF, il sera composé d'un seul collège délibératif constitué de 8 représentants du personnel.

Une commission dénommée « formation spécialisée » est également créée, au sein du Comité social, en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.



La Commission Administrative Paritaire (CAP)

est consultée pour des questions relatives à la situation individuelle des agents fonctionnaires (carrière, temps de travail, discipline...).

Il y a, pour la FPT, une CAP par catégorie de grade, composée chacune de 8 représentants titulaires + 8 suppléants.

La Commission Consultative Paritaire (CCP)

est compétente à l'égard des agents contractuels de droit public sur des questions d'ordre individuel concernant leur situation professionnelle (licenciements, sanctions disciplinaires...).

Elle est constituée, pour la FPT, de 8 représentants titulaires + 8 suppléants.

Le Comité des Œuvres Sociales (COS)

est une association loi 1901 dont bénéficie le personnel métropolitain relevant de la fonction publique territoriale et celui des collectivités adhérentes. L'association est dirigée par un conseil d'administration qui élabore chaque année un catalogue des prestations dans les domaines financier et matériel, social, culturel et sportif. Il est composé de 12 membres représentant la Métropole et les collectivités adhérentes, ainsi que 12 représentants des bénéficiaires qui sont élus lors des élections professionnelles.

À la Métropole, 13 organisations syndicales sont présentes à ce jour pour la FPT :

UNSA - UNICAT, CGT (CGT Métropole, CGT UFICT, CGT STEPIC), CFTD, CFTC, SNT CFE CGC, FO, SUD, FA, FSU, CNT.

À l'IDEF, 4 organisations syndicales sont présentes à ce jour pour la FPH : CFTD, CGT, FO, SUD.

À partir du 7 octobre :

je vérifie sur Comète (ou auprès du service Relations Sociales - Hôtel de Métropole, 1^{er} étage, pile rouge) que je suis bien inscrit sur les listes électorales et qu'aucune erreur n'y figure. Si cela n'est pas le cas, je me rapproche de mon service RH ou du Service Relations Sociales.

Du 8 au 13 novembre :

si je suis agent FPT et que je vote par correspondance, je vérifie sur Comète ou auprès du Service Relations Sociales que mon inscription sur la liste de vote par correspondance est bien prise en compte.

À partir du 18 novembre :

je reçois à mon domicile le matériel de vote (bulletins, listes des candidats, professions de foi des organisations syndicales).

Le 8 décembre :

si je suis agent FPT, je vote à l'urne dans le bureau de vote auquel je suis rattaché.

Du 5 au 8 décembre 2022 :

si je suis agent FPH, je vote par internet sur le matériel informatique de mon choix (personnel, professionnel ou sur l'une des 2 bornes de vote mises à disposition à l'IDEF).

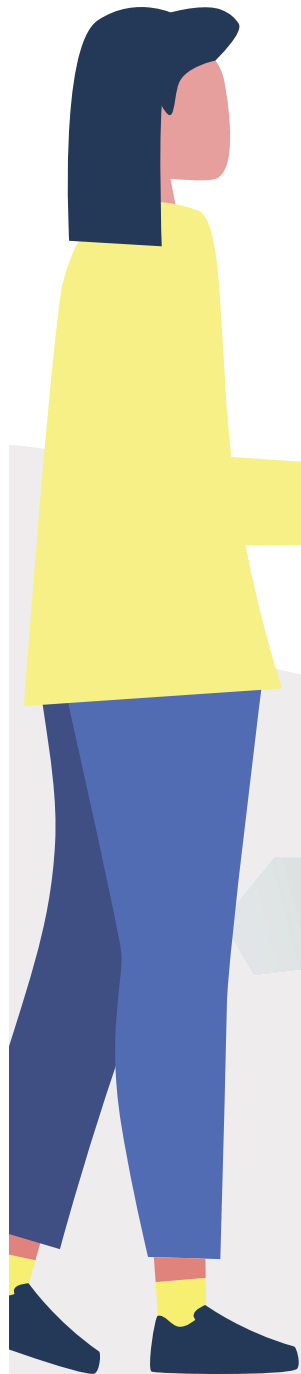
« Mon vote » :**Avant le 5 décembre minuit :**

si je suis inscrit au vote par correspondance, j'envoie mon vote par courrier afin qu'il arrive avant le 8 décembre à midi (cachet de la poste faisant foi)

Le 9 décembre :

je consulte les résultats sur Comète.

Calendrier 2022



**Village des organisations syndicales
le 8 novembre**

à l'Hôtel de Métropole

Venez rencontrer les candidats
des différentes organisations syndicales
et découvrir leur programme.

 **+ d'infos sur Comète**

Près de
10 000
agents-électeurs
(9 500 pour la FPT,
400 pour la FPH)

7

sites de vote

40

bureaux de vote

13

scrutins différents
(6 pour la FPT,
7 pour la FPH)



Piloté par le service Relations Sociales, le groupe projet se mobilise depuis le mois de janvier pour permettre l'expression d'environ 10 000 agents-électeurs. De gauche à droite : Audrey Bonnard, cheffe de projet élections professionnelles (service Relations Sociales, DRHMG), Olivier Lapp, chef de projets (DINSI, DDR) Marie-Cécile Richagneux, chargée de mission élections professionnelles (service Relations Sociales, DRHMG), Stéphanie Liogier, responsable service système d'information RH (DRHMG), Saïd Hamadou, chef de production reprographie (DLMG, DRHMG). En visio : Michèle Despierre, gestionnaire FPH, et Agnès Combe, responsable unité gestion des carrières et paie (SRH DSHE). Absents sur la photo : les représentants du COS, de la direction Patrimoine & maintenance et de l'IDEF.

Dans les coulisses des élections...

La diversité et la complexité d'un tel projet au sein de l'administration implique un travail collaboratif et pluridisciplinaire. Par conséquent, la préparation de ces élections mobilise fortement un certain nombre de services, au premier rang desquels le service Relations sociales, la direction des Ressources humaines (DRHMG) et les services Ressources humaines (SRH) des délégations, le Centre technique de maintenance (DPM-DRHMG), la direction Logistique et moyens généraux (DMG-DRHMG), la direction Innovation numérique et systèmes d'information (DINSI-DDR), le COS, l'IDEF et la Communication interne (DVMAP-DG). « Notre rôle est de nous assurer que chaque agent ait les informations et les moyens nécessaires pour pouvoir voter dans de bonnes conditions » explique Audrey Bonnard, cheffe

de projet élections professionnelles au service Relations Sociales. « Nos missions sont multiples, poursuit Marie-Cécile Richagneux, chargée de mission élections professionnelles. Il s'agit d'abord d'élaborer les listes électorales afin d'établir qui vote, où et pour quels scrutins. Un énorme travail avec l'appui de tous les acteurs RH de proximité ! En même temps, il faut organiser les différentes modalités de vote, préparer le matériel de vote envoyé au domicile de chaque agent-électeur, recruter et former des équipes bénévoles pour la mise sous pli et la tenue des bureaux de vote, organiser matériellement les bureaux de vote et s'assurer de leur bon fonctionnement le jour J ! » Sans oublier le lavage des rideaux des isolements à la laverie de l'IDEF... de quoi être au parfum lors de votre passage dans l'isoloir !

Rejoignez la Team élections

Et si vous participiez à l'organisation des élections professionnelles ? Plus d'une centaine de volontaires seront recrutés et formés pour :

- Ateliers « mise sous pli » les 14, 15, 16 novembre
- Tenue d'un bureau de vote le 8 décembre

L'occasion parfaite pour sortir de son quotidien et rencontrer d'autres collègues !

✂ Informations et inscriptions sur Comète

Élections professionnelles

Et si vous participiez ?

> 14, 15, 16 NOVEMBRE 2022
Ateliers « mise sous pli »

> 8 DÉCEMBRE 2022
Tenue d'un bureau de vote

Informations & inscriptions sur Comète

Rejoignez la team élections !

MÉTROPOLITAIN LYON

COMÈTE

QU'EST-CE QUE « Bienvenue en MDM » ?



La nouvelle MDML à Écully

Chaque année, les 57 Maisons de la Métropole de Lyon (MDML) reçoivent 370 000 personnes et 650 000 appels téléphoniques. La démarche « Bienvenue en MDM », effectuée dans le cadre d'un remix*, vise à repenser l'accueil dans les MDML pour en favoriser l'accessibilité, la confidentialité, la convivialité et l'accès aux droits des personnes.

La programmation d'opérations de travaux dans les MDML à Écully et Vaise à partir de 2018 offrait la possibilité d'y mener des expérimentations. En parallèle, la réflexion s'est faite à l'échelle du territoire : ces expérimentations ont contribué à la rédaction du Référentiel pour la construction et la modernisation des MDM, un document fondamental pour tous les sites.

La démarche « Bienvenue en MDM » a été pilotée conjointement par la direction Prospective et dialogue public, les directions centrales de la DSHE et les directions de territoires (MDML). La clé de la réussite a été d'intégrer, de façon la plus large possible, toutes les parties prenantes : les agents, les cadres, les partenaires, ainsi que toutes les directions susceptibles d'être impactées.

« Bienvenue en MDM » à Écully : un projet exemplaire

Malgré des conditions de travail plus compliquées pendant 18 mois de travaux, les équipes se sont investies fortement dans toutes les étapes de cette démarche. Le grand défi a été de tenir un calendrier serré en vue de limiter la durée des travaux, tout en répondant aux objectifs du projet.

Le 16 septembre, la nouvelle MDML est officiellement inaugurée en présence des équipes, cadres, partenaires et directions ayant participé à la démarche, de Caroline Auray et Laurent Segouin, directrice adjointe et directeur de Territoire Ouest Nord - Val d'Yzeron, de Sébastien Michel, maire d'Écully et de Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon.

Géraldine Giroud, assistante de direction de la MDML, partage son émotion : « *Après plusieurs années de forte implication, d'attente et de travail collaboratif de la part de tous les agents de la MDML, cette inauguration est un grand moment pour toute l'équipe.* »

*Remixer, c'est co-construire des solutions en investissant un lieu, pour créer et tester des prototypes (mobiliier, signalétique, outils numériques, aménagement de l'espace...).

Cette démarche a été lancée dans le cadre du Projet Métropolitain des Solidarités, qui se décline en cinq axes :

- Accueillir tous les publics
- Le numérique au service de la relation usager
- Informer et orienter
- Aménager les espaces à partir d'une expérience d'usage
- Accompagner les professionnels de l'accueil de proximité

La MDML à Écully, c'est :

- 42 agents (+ 9 assistantes familiales)
- 5 communes de l'Ouest lyonnais couvertes, soit 42 000 habitants
- 6 services : accueil, social, enfance, santé, insertion, ressources et moyens
- 3 nouveaux projets :
 - permanences de médiation numérique animées par un Conseiller Numérique France Services
 - sensibilisation à la culture, dont une permanence « Culture pour Tous » pour les usagers des réunions d'information et d'orientation
 - accompagnement à la lutte contre le décrochage scolaire par un binôme de jeunes en service civique

2018-2019

Accompagnement par une équipe socio-design

- Phase d'enquête et de recueil de propositions
- Ateliers créatifs sur l'accueil social de premier niveau pour faire appel à l'intelligence collective
- Remix* piloté par le Lab Erasme pour évaluer les propositions émises lors des ateliers
- Phase de test d'un espace numérique accompagné d'Emmaüs Connect

2020-2021

Restructuration du bâtiment

- Plans et aménagements des nouveaux espaces basés sur les expérimentations
- Déménagement des agents et usagers dans des modulaires préfabriqués sur le parking de la MDML

2022

Inauguration de la nouvelle MDML

- Accueil de l'utilisateur dans un espace chaleureux permettant la confidentialité
- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Espaces réagencés pour améliorer le confort de travail
- Site visible depuis la rue
- Confort thermique et espaces sécurisés

Le plan Métropole solaire, adopté le 27 juin 2022, vise à accélérer le développement de cette énergie vert(e)ueuse. Les objectifs ambitieux de ce plan constituent une réponse à l'urgence climatique ainsi qu'un levier pour renforcer la souveraineté énergétique du territoire et la maîtrise de la facture énergétique.



Olivier Morgand et Camille Soulez, en charge des projets solaires au service Énergie Climat (DEEE/DTEE), sur le toit de l'Hôtel de Métropole équipé de panneaux solaires photovoltaïques depuis juillet 2008

SOUS LE SOLEIL DE LA MÉTROPOLE

L'énergie solaire est inépuisable, gratuite et peu polluante. Avec environ 2 000 heures d'ensoleillement par an, la Métropole de Lyon est particulièrement propice à la production d'énergie solaire photovoltaïque et thermique. Cependant, en dépit d'un écosystème local bien présent, la filière solaire est encore peu développée. Le déploiement de cette énergie renouvelable est un levier de la transition énergétique dans laquelle la Métropole de Lyon est engagée, ainsi qu'un enjeu industriel important.

OBJECTIF SOLAIRE

Le plan Métropole solaire ambitionne de multiplier par 4 la production d'électricité solaire, pour atteindre 245 GWh/an avant 2026. Depuis le 1^{er} septembre 2022, Camille Soulez est chargée de mission Énergies renouvelables-photovoltaïques (DTEE) : « Je m'assure de l'avancement des différentes actions du plan solaire voté en juin. Je mets également en place le Club solaire : son objectif est de fédérer les acteurs présents sur le territoire pour qu'ils aient accès à des retours d'expérience, des outils, des informations. Outil d'ingénierie et de partage, il doit faciliter le passage à l'action. Ma mission comprend aussi le déploiement d'installations solaires sur le patrimoine métropolitain bâti (toitures des collèges, des stations d'épuration, des bureaux...) et foncier (ombrières de parking, centrales solaires au sol) par la mise en œuvre d'actions proactives de la Métropole, telles que la mise à disposition de foncier ou un portage là où l'autoconsommation le permet. Au-delà d'une démarche d'exemplarité, l'objectif est aussi la décarbonation de nos sites les

plus consommateurs. Enfin, avec l'appui de la direction Planification et stratégies territoriales (DUM), nous allons étudier les modalités d'intégration des projets solaires au PLU-H grâce à des outils d'urbanisme. Ces projets demandent la coordination de nombreuses équipes : les directions Foncier immobilier et Maîtrise d'ouvrage urbaine (DUM), la direction de l'Éducation (DSHE), la Maintenance des collèges (DRHMG), les directeurs de territoires, les subdivisions de Voirie (DGEEP) ou encore les directions Eau & Déchets et Cycle de l'eau (DTEE). »

Les équipes de la direction Projets et énergie des bâtiments (DTEE) œuvrent également à ce développement depuis plusieurs années. Sous la coordination de Sébastien Riera, responsable du service Énergie patrimoniale, elles ont aujourd'hui en charge les centrales solaires photovoltaïques de 9 sites métropolitains, dont l'Hôtel de Métropole. La production totale peut atteindre 270 MWh/an. Les centrales solaires des 3 collèges inaugurés en 2021 et 2022 viendront bientôt compléter cette production.

Photovoltaïque ou thermique ?

L'énergie solaire photovoltaïque sert à produire de l'électricité. Les centrales solaires photovoltaïques peuvent être installées en toiture ou au sol.

L'énergie solaire thermique sert à produire de la chaleur utilisée pour le chauffage domestique ou la production d'eau chaude sanitaire. Sous certaines conditions, elle peut alimenter un réseau de chaleur (ou chauffage urbain).

SOLAIRE

DES PANNEAUX SOLAIRES BIENTÔT SUR TOUS LES TOITS... OU PRESQUE !

Le potentiel théorique de production d'électricité solaire est très important sur le territoire (1,9 TWh/an). Mais les surfaces d'exploitation disponibles ne peuvent pas toujours être équipées du fait de contraintes urbanistiques, techniques, architecturales...

Afin de faciliter les installations de panneaux photovoltaïques en toiture, la Métropole a créé le Cadastre solaire. Olivier Morgand, chef de projets Énergie (DTEE), a participé à sa mise en place : « *Cet outil très pratique et innovant est en constante évolution depuis sa création en 2017. Nous travaillons en ce moment avec Enedis pour intégrer une évaluation du coût de raccordement. Fait rare, il est développé entièrement en interne par les équipes de la direction Innovation numérique et systèmes d'information (DDR).* »

Plus récemment, en mai 2022, la Métropole a publié un Appel à Manifestation d'Intérêt pour solariser les toitures de 11 collèges et d'une future chaufferie collective à Vénissieux. Ce projet permettra de produire l'équivalent de la consommation électrique de 1 000 foyers. Le choix final des opérateurs partenaires sera effectué en novembre 2022.

Cadastre solaire : outil qui permet d'évaluer la production d'électricité solaire des toits du territoire. Vous voulez connaître le potentiel de votre logement ?

→ **Rendez-vous sur** : cadastresolaire.grandlyon.com

LA VALLÉE DE LA CHIMIE FAIT LA PART BELLE AU SOLAIRE

Sous l'impulsion de la Métropole de Lyon, les industriels et partenaires de la Vallée de la Chimie se sont investis depuis plusieurs années dans « l'Appel des 30 ! », qui vise à consolider la dynamique d'innovation de ce territoire situé au sud de la Métropole. Les équipes des directions Environnement, écologie, énergie (DTEE) et Action et transition économique (DDR), avec l'appui



La politique de transition énergétique de la Métropole de Lyon

La feuille de route de l'exécutif accélère les objectifs inscrits dans le Schéma Directeur des Énergies 2019 et le Plan Climat Air Énergie Territorial : d'ici 2030, baisser de 30 % les consommations d'énergie par rapport à 2000 ; d'ici 2026, doubler la production d'énergies renouvelables et de récupération pour atteindre 17 % dans la part des consommations métropolitaines.

→ **Toutes les infos sur** : www.grandlyon.com/metropole/energie

des services Juridique et Contrôle de gestion (DPIAF), coordonnent ce projet piloté par Fabien Bordon, chef de projet Développement durable Vallée de la chimie (DDR) et Olivier Morgand : « *Six industriels ont répondu à l'appel en équipant leurs sites de centrales solaires en ombrières aujourd'hui en activité.* » Cet ensemble produit environ 7 500 MWh/an, ce qui permet d'éviter le rejet dans l'atmosphère de plus de 709 tonnes de CO₂ chaque année. Ce projet est porté par la société Lyon Rhône Solaire, fondée par Corfu Solaire, la SPL OSER et la Métropole de Lyon.

CHAUFFE MARCEL !

La production de chaleur solaire représente moins de 2 % de la production locale de chaleur renouvelable. La Prime éco-chaleur permet de répondre aux objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial en proposant un accompagnement et des aides financières aux collectivités, entreprises ou encore bailleurs sociaux qui souhaitent installer du solaire thermique, une chaufferie bois, de la géothermie ou un réseau de chaleur. Olivier Morgand participe à la coordination du dispositif avec une animation de l'ALEC : « *La Prime éco-chaleur est basée sur la signature d'un contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques de 3 ans entre l'ADEME et la Métropole de Lyon. Fin 2023, nous souhaiterions prolonger ce contrat pour 3 ans supplémentaires avec des objectifs multipliés par 5.* »



Ombrières de parking de la Vallée de la Chimie

L'installation d'une exposition temporaire dure environ un mois. Elle commence par le montage du mobilier et des structures, qu'il faut ensuite peindre et sur lesquelles sont souvent apposés des illustrations ou textes. Enfin, les équipes accueillent les œuvres, procèdent à leur mise en place et à leur soclage.



SPECTACULAIRE ! Le divertissement

La nouvelle exposition temporaire de Lugdunum - Musée et théâtres romains ouvre ses portes au public jusqu'en juin 2023. Elle invite le visiteur au cœur de la fabrique des grands spectacles populaires romains ! Le Petit Métropolitain s'est glissé dans les coulisses du montage...

Parmi le personnel de Lugdunum - Musée et théâtres romains, deux personnes sont chargées de projet pour les expositions : Armande Cernuschi et Mélanie Lioux (direction Culture & vie associative, DDR). Elles préparent, en alternance une année sur deux, les expositions temporaires : cette année, c'est au tour d'Armande de lancer « son expo ». Il faut compter près de deux ans pour la réalisation d'un tel projet, depuis sa création en passant par sa fabrication jusqu'à la présentation aux visiteurs. Une exposition est le fruit d'un travail collaboratif, qui s'appuie sur différentes expertises : scientifique, juridique, scénographique, muséale...

Pensée sous la forme d'une déambulation autour des différents lieux emblématiques des spectacles romains, l'exposition SPECTACULAIRE ! invite le visiteur à découvrir l'univers de l'amphithéâtre avec les chasses et les combats de gladiateurs, du cirque avec les courses de chars qui étaient peut-être les spectacles les plus populaires, comparables au monde du football aujourd'hui, ou encore du théâtre, avec la comédie et la tragédie.



Des œuvres inédites et des dispositifs interactifs

L'exposition présente au public des œuvres issues des collections du musée, enrichies de nombreux prêts du Louvre (partenaire du musée) et d'autres institutions. Elle fait également la part belle aux dispositifs numériques et ludiques pour mieux s'immerger : reconstitution 3D des monuments de spectacle, interviews exclusives des « stars », initiation à la pantomime, costumes et jeux pour les familles.

Avec cette exposition, le musée montre à nouveau sa compétence pour allier excellence scientifique et pédagogie afin de décortiquer ce pan de notre histoire au bénéfice de publics variés. La démarche est également poussée plus loin puisque l'exposition se délocalisera en partie dans une déclinaison itinérante qui sillonnera notre métropole, de bibliothèques en lieux culturels.



chez les Romains



Georges Cardoso, responsable du service Régie des œuvres, et Camille Orlhac, stagiaire au service des expositions, coordonnent et participent au montage.



Armande Cernuschi, chargée de projet au service des expositions, vérifie la place de chaque objet et œuvre antique au sein des vitrines.



L'état d'esprit de l'exposition : faire un lien constant entre passé et présent.

Accueillir un jeune à la Métropole, un enjeu de service public à la portée de tous

La Métropole s'engage dans l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes avec la mise en place de différents dispositifs d'accueil. Plus de 1 200 collégiens, lycéens et étudiants sont ainsi accueillis chaque année dans les services métropolitains. Et si, vous aussi, vous participez ?

STAGES ÉCOLE :

Permettre aux jeunes, dès la 3^e (stage d'une semaine) à Bac+5 (jusqu'à 6 mois de stage), de faire le lien entre les connaissances acquises pendant la scolarité et leur application dans le monde professionnel.



- Septembre à octobre : Recensement d'agents volontaires pour accueillir des stagiaires de 3^e scolarisés en Réseau d'éducation prioritaire, en partenariat avec l'association lyonnaise « Viens voir mon taf »
- Dès octobre : Recensement des besoins en stagiaires gratifiés de plus de 2 mois (niveaux BTS, Licence, Master)
- Toute l'année : Accueil de stagiaires non gratifiés pour une durée inférieure à 2 mois



APPRENTISSAGE :

Faciliter l'insertion professionnelle des étudiants via une formation en alternance délivrée dans le cadre d'un contrat de droit privé à durée déterminée, de 1 à 3 ans en fonction du diplôme préparé (CAP à Bac+5).



- Décembre à janvier : Recensement d'agents volontaires pour devenir maître d'apprentissage
- Mars à juin : Recrutement des apprentis
- Septembre à octobre : Arrivée des apprentis

SERVICE CIVIQUE :

Permettre à des jeunes de 16 à 25 ans d'accomplir, en binôme, une mission d'intérêt général, en partenariat avec Unis-Cité.

- Juin à août : Recensement des besoins en services civiques
- Novembre à juin : Période de mission (8 mois)

CONVENTION TÉLÉMAQUE :

Accompagner, par des mentors de la collectivité, des jeunes issus de territoires fragiles, vers une plus grande ouverture culturelle et professionnelle.

JOBS D'ÉTÉ :

Offrir à des étudiants l'opportunité d'une 1^{re} expérience professionnelle à travers un renfort ponctuel aux services de la collectivité (administratifs, urbains et aide à l'enfance) durant la période estivale.



- Janvier à février : Recensement des besoins dans les services

CIFRE (Convention industrielle de Formation par la Recherche) :

Accueillir des doctorants en CDD sur 3 ans pour effectuer des travaux de recherche scientifique qui conduiront à la soutenance d'une thèse, en collaboration avec un laboratoire public de recherche.

VOITURE RADIOCOMMANDÉE : UN VRAI SPORT MÉCANIQUE !



Il n'est pas donné à tout le monde de rencontrer dans sa vie un homme qui a été champion d'Europe, 3 fois vice-champion de France, 2 fois champion d'Italie et vainqueur des 3 dernières éditions des 24h (une course mythique suivie jusqu'au États-Unis), d'une discipline aussi singulière que méconnue : la course automobile de modèle réduit. L'équipe du Petit Métropolitain a eu cette chance et va essayer de vous la faire partager.

Christophe Bataillard, puisque c'est de lui dont il s'agit, a réussi le tour de force de faire de sa passion son métier, à moins que ce soit le contraire. Il est aujourd'hui carrossier peintre au garage VL de Kruger à Villeurbanne. Il y répare les véhicules légers accidentés de la Métropole.

À 9 ans, Christophe est déjà un compétiteur

Son destin, ou plutôt sa chance, revêt la figure d'un oncle (Noël, ça ne s'invente pas), champion de France au début des années 80 qui, alors qu'il n'a que 9 ans, lui offre à la fin de la saison sa voiture radiocommandée. Et là, c'est le déclic. Christophe prend sa 1^{re} licence au Radio Commande Car Lyonnais de Lentilly. « *On entre dans un club pour faire évoluer les modèles de base. On échange entre pilotes, on crée des liens, on bricole, on fait des essais. Tout se règle sur une voiture : le châssis, l'hydraulique, la dureté des pneus, le changement de profilage de la carrosserie. Tout pour améliorer son appui, son aérodynamisme et sa performance. C'est un sport mécanique à part entière !* »

Pour Christophe, qui court en catégorie classique sur une piste au 1/8^e d'une vraie piste de Formule 1: « *Tout ressemble à une vraie course, sauf le risque puisqu'on n'est pas dans la voiture : le bruit, la tension nerveuse, l'appréhension sur la grille, rester concentré pendant 45 minutes. Les seuls moments de relâche sont les 3 à 4 secondes du ravitaillement. Quand vous êtes sur une piste de 4,5 m de large à plus de 120 km/h, il faut anticiper le parcours, comme pour la F1 ! Pour chaque voiture radiocommandée, il y a un équipage formé d'un pilote et d'un mécano.* »

Des modèles réduits qui ont tout d'une grande

Le championnat de France, dont Christophe est désormais un habitué, se dispute en cinq manches selon un rituel immuable inspiré de la compétition automobile professionnelle. Qualifications chronométrées le 1^{er} jour, demi-finales, finales, elles s'étalent sur un week-end, cinq fois dans l'année sur cinq sites différents. « *Nous, pilotes, sommes en hauteur sur un podium pour surplomber tout le circuit. De là, nous sommes en liaison permanente avec le mécano qui surveille la voiture, chronomètre en main, assure les ravitaillements toutes les 5 min, change les pneus toutes les 25 min et donne régulièrement les positions et les écarts entre les concurrents. Tout comme sur un grand prix de F1 !* »

Sur la piste, les règles strictes de la Fédération française de voitures radiocommandées (reconnue par le Ministère de la jeunesse et des sports et rattachée à la Fédération française des sports automobiles) sont à respecter sous peine de disqualification : le poids de la voiture, le cylindre du moteur, la contenance du réservoir... Le prix à payer pour que la voiture radiocommandée puisse revendiquer une place aux côtés des grandes en sport de haut niveau !

➔ Pour en savoir plus : cbataillard@grandlyon.com



Vous aussi, vous souhaitez partager votre passion ?
Contactez-nous par mail à communicationinterne@grandlyon.com

LE 17 NOVEMBRE, SI ON S'LA JOUAIT DUO ?

Véritable temps fort de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, le DuoDay est une journée dédiée au partage et à l'inclusion.

C'EST PRATIQUE



P 20

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – OCTOBRE 2022



**Vous souhaitez participer à un prochain roman photo ?
Envoyez un mail à communicationinterne@grandlyon.com**

Merci à Charlotte Lazert-Saury et Isabelle Clerville pour leur participation et leur accueil proche de la MDML à Sainte- Foy-les-Lyon.

LES ASSOS

21

COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon
Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h - fermé les mardis et jeudis
Mail : cosmely@grandlyon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03



LES ASSOS

SÉLECTION DE SPECTACLES MATCHS / EXPOSITIONS

HALLE TONY GARNIER

- Jenifer
- M. Pokora

LA SUCRIÈRE

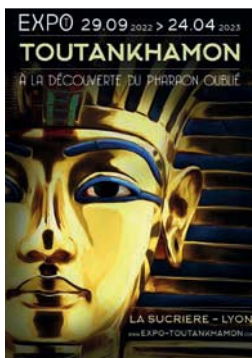
- Exposition
Toutankhamon

GROUPAMA STADIUM

- OL vs LOSC Lille
- OL vs Nice
- OL vs Clermont

MATMUT STADIUM

- LOU Rugby vs Castres
- LOU Rugby vs Toulouse



→ Et de nombreux autres à découvrir sur Cosmely.fr

CHÈQUES VACANCES

La campagne se tient du 1^{er} octobre 2022 au 28 février 2023.

Cette année, le COS a le plaisir de vous proposer une nouvelle forme d'épargne pour vos vacances et vos loisirs. Vous aurez ainsi le choix de souscrire :
- soit des chèques vacances, format papier de l'ANCV,
- soit macartevacances, un moyen de paiement dématérialisé.
Aucun panachage entre ces deux épargnes ne sera possible. Privilégiez l'inscription en ligne.
Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site Cosmely.fr



AVIS D'IMPOSITION 2022

Vous pouvez dès à présent télécharger sur votre compte votre nouvel avis d'imposition (avis 2022 sur revenus 2021).

LOCATIONS HIVER 2022/2023

Inscriptions pour les locations d'hiver au COS ou en ligne sur Cosmely.fr jusqu'au 31 octobre 2022.
Privilégiez l'inscription en ligne.

CAMPS DE VACANCES ENFANTS

Pendant les vacances de Toussaint, Noël et hiver, le comité social vous propose de choisir un séjour parmi ces organismes (merci de consulter leur site internet) :



Pour pouvoir bénéficier de la participation, les inscriptions doivent impérativement passer par le comité social (sous réserve de disponibilité du prestataire).

Lyon Sport Métropole - 33 bis cours Général Giraud - 69001 Lyon
Tél. : 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Site : www.lyonsportmetropole.org



J'PEUX PAS, J'AI PISCINE AVEC LYON SPORT MÉTROPOLE !

La section natation de Lyon Sport Métropole propose toute l'année des cours de natation - niveaux débutant, perfectionnant et confirmé - ainsi que des cours d'aquaform et d'aquaphobie. L'encadrement est assuré par des maîtres-nageurs sauveteurs, tous diplômés et salariés. Ils assurent ainsi des cours de qualité pour enfants et adultes, à des tarifs particulièrement attractifs. Préparez votre bonnet de bain et vos lunettes et rendez-vous à la piscine Garibaldi (lundi fin et samedi après-midi) et à celle de Vaise (mercredi soir) !

Contact : lyonsportmetropole.natation@gmail.com



P 21

LE PETIT MÉTROPOLITAIN - OCTOBRE 2022



NE PAS ATTENDRE LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 8 DÉCEMBRE 2022 POUR AGIR

L'exécutif métropolitain semble vouloir jouer la montre. Dès que l'alliance UNSA-UNICAT lui parle de votre pouvoir d'achat, il renvoie les discussions aux résultats des élections professionnelles du 8 décembre 2022, espérant que nous ne serons plus en tête des suffrages, pour continuer à vous défendre. Honteux et dérisoire ! Forts des acquis obtenus sur le mandat qui s'achève, l'alliance UNSA-UNICAT est reconduite pour la période 2022-2026.

D'ailleurs, nous sommes loin de baisser la garde. Nous avons saisi le président de la Métropole sur 2 sujets devant aboutir cette année : l'octroi d'une prime annuelle de 220 euros, autorisée par la loi, pour dédommager de l'augmentation des coûts de l'énergie les télétravailleurs exerçant à domicile ET le portage à 75 % - au lieu de 50% actuellement - de la participation employeur aux abonnements de transports en commun pour 2022 et 2023. Ces demandes s'ajoutent à celles en cours de négociations pour tous les personnels. (suite UNICAT).

Seuls on va plus vite, ensemble on est plus fort

Rejoignez-nous sur notre site commun :

www.unsametropoledeleyon.fr

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Facebook: « Unsa Métropole de Lyon » - Site internet: www.unsametropoledeleyon.com
Mail : unsa@grandlyon.com - Tél : 04 28 67 56 46



NE PAS ATTENDRE LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 8 DÉCEMBRE 2022 POUR AGIR (suite)

Pour ces deux revendications, une délégitimation suffirait. Mais, sur le télétravail, l'exécutif l'a retirée du conseil métropolitain de septembre dernier. Quant à la

participation transport, rien ne progresse. Si ces demandes en restent là, nous reviendrons à la charge dès janvier.

En effet, notre programme UNSA-UNICAT 2022-2026 sera ambitieux, se structurant autour de 3 points, déclinés en 16 mesures : le pouvoir d'achat et la reconnaissance professionnelle (10 mesures chocs), la justice sociale et la transparence (2 actions centrales) et, enfin, la solidarité et l'action sociale (4 propositions responsables). C'est par un vote massif pour notre liste commune, que nous serons en mesure de poursuivre une action juste et respectueuse d'un service public à visage humain.

Seuls on va plus vite, ensemble on est plus fort

Rejoignez-nous sur notre site commun :

www.unsametropoledeleyon.fr

UNICAT : 04 28 67 56 46

Facebook : « Unsa Métropole de Lyon »

Site internet : www.unsametropoledeleyon.com

Mail : unicat@grandlyon.com



CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEPPI : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEPPI@grandlyon.com

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 -

Place Guichard 69003 Lyon

<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



Réforme des retraites : attention !!

Le gouvernement envisage de réformer les retraites pour passer progressivement à 64 ou 65 ans l'âge de départ en retraite en allongeant cette durée à hauteur d'un quadrimestre par an pour ceux nés à partir de juillet 1961.

La CFDT a été amenée à s'exprimer par la voix de Laurent Berger sur la future réforme des retraites.

« Si le gouvernement prend une mesure d'âge de façon abrupte, brutale (...), là, je le dis, il y aura une conflictualité très, très forte ».

La CFDT est opposée à une réforme qui diminuera les droits actuels et paupérisera les retraités. En effet, nombreux sont les agents qui partent à la retraite sans bénéficier du taux plein.

Ce qui compte aussi, c'est l'espérance de vie en bonne santé qui ne s'améliore pas.

La position de la CFDT est très claire : il n'est pas question que les agents publics fassent les frais d'une volonté politique qui cherche à réformer à n'importe quel prix.

Nous serons dans la rue cet automne si les droits des agents sont mis à mal.

Vous souhaitez avoir des informations sur votre retraite future : n'hésitez pas à nous contacter pour des renseignements et des simulations.

Contactez la CFDT : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com

Blog : cfdtmetropoledeleyon.com



OSEZ LA CFTC !

Les élections professionnelles auront lieu en fin d'année. Ce sont plus de cinq millions d'agents publics qui voteront leurs représentants du personnel.

À la Métropole, nous aurons des élections au Comité Social Territorial (ex Comité Technique et CHSCT), en Commission Administrative Paritaire (stagiaires et titulaires), en Commission Consultative Paritaire (pour les contractuels de droit public) et pour notre COS.

Votre mobilisation à ces élections permettra de conforter la légitimité de la CFTC et de ses représentants au sein des instances qui constituent le cœur du dialogue social dans notre collectivité. L'employeur les consulte sur des sujets qui concernent votre quotidien (organisation des services, conditions de travail, régime indemnitaire, situation individuelle et carrière, chèques vacances, aide sociale etc.).

La CFTC privilégie le mode d'élection par correspondance pour sécuriser les votes alors qu'un nouveau variant du Covid se développe. **Inscrivez-vous dès maintenant avec le document à remplir avec votre fiche de paie d'août !** A la date d'envoi de l'article, l'inscription en ligne ne fonctionne pas encore.

Le document à remplir avec votre fiche de paie d'août ! A la date d'envoi de l'article, l'inscription en ligne ne fonctionne pas encore.

Syndicat CFTC - Tél : 04 28 67 56 49 ou 06 65 15 97 47

Contactez-nous par mail : cftc@grandlyon.com

Blog : <https://www.cftcmetropoledeleyon.fr/>



30/08/2022 **FAKE-NEWS COMÈTE** Agenda Social à la Une - **NON** le SNT CFE-CGC n'a pas voté contre l'indemnité d'équipement des télétravailleurs de 115€. OUI nous demandons une somme plus conséquente. OUI nous demandons l'indemnité de 2,5€/j télétravaillé **que l'exécutif s'obstine à refuser... sauf à vous supprimer vos tickets restaurants !**

Pour lutter contre cette désinformation, Pour continuer à vous informer, à défendre vos droits collectifs et individuels avec force, Pour vous accompagner face aux injustices, **le 8 décembre allez élire vos REPRESENTANTS du personnel EXPRIMEZ-VOUS** soit en vous rendant dans votre bureau de vote le Jour J, soit dans le cas où il se situe loin ou que vous soyez en congé, télétravail..., en vous inscrivant pour le **vote par correspondance**. Ne laissez pas les autres choisir vos représentants à votre place. Restez acteurs de votre vie professionnelle.

Voter pour une liste SNT CFE-CGC, un gage de respect du droit et des agents

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cgcmetropolede lyon.blogspot.com



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



La colère qui monte dans le pays à propos du prix des carburants, des denrées alimentaires, de l'énergie, doit être transformée en un combat social pour l'augmentation des salaires. Le mouvement syndical doit prendre toute sa place dans cette contestation.

La vraie question, c'est la rémunération des salariés, le niveau des retraites et des prestations sociales ! L'augmentation des salaires, des retraites et des prestations sociales renvoie à la même question que l'avenir de nos retraites.

La preuve : dans un pays où la richesse créée augmente régulièrement, il n'y a aucune raison que nos salaires décrochent ! Lors de la « crise COVID », l'argent magique a afflué, alors qu'avant il était impossible d'en injecter, dans la santé par exemple.

Faire des ponctions sur les dividendes du capital de plus en plus élevés, une

Justice sociale avec des réformes fiscales pour ceux et celles en bas de l'échelle : Ce ne sont pas de doux rêves !

C'est un principe de réalité à imposer ! Le 8 décembre, Votez SUD.

Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / **Tél. :** 04 28 67 56 57
E-mail : sud@grandlyon.com / **Site internet :** <http://www.sud-ct.fr>



PRIME SEGUR ! Qu'attends l'exécutif ?

La **FA** demande l'application immédiate, à la Métropole, de la prime Ségur pour les agents des secteurs sociaux et médico-sociaux.

Cette prime de **183 euro/mois** est légitime et attendue par l'ensemble du personnel de cette filière à l'instar des agents de la **Fonction Publique d'Etat** ainsi que ceux de la Fonction Publique Hospitalière qui la perçoivent déjà. L'article 15 du projet de la loi de finances rectificatif 2022 rend éligible, la prime de revalorisation, au CTI (**Complément du Traitement Indiciaire**).

Depuis le 22 avril 2022, ce complément peut être converti en 49 points d'indice majoré et de fait, intégré au calcul de la retraite avec un rétroactif au 1er avril 2022 (ce n'est pas un poisson d'avril !).

Le législateur a souhaité revaloriser cette filière, laissée pour compte depuis longtemps. N'est-ce pas un devoir de l'organe délibérant de la Métropole de prendre part à cet effort et reconnaître ces métiers en première ligne devant les difficultés de notre population ?

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



La métropole rencontre parfois des difficultés de productivité et d'adaptation de ses services aux besoins des usagers. La CNT propose un élément de solution : recruter des gens qui ont le profil du poste pour lequel ils sont candidats.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com



AGENTS AUX MAINS VERTES

Les 12 et 13 septembre, 90 collègues venant de 9 sites différents ont participé aux ateliers organisés à l'Hôtel de Métropole par l'équipe des serres de Parilly. Morgan Perret, Stéphanie Faure et Clément Bidon ont permis aux participants de réaliser de magnifiques compositions florales. Philippe Capuano, chef d'équipe, était présent pour partager ses conseils pour vos plantes de bureau. Ces ateliers sont proposés par la direction Patrimoine Végétal (DGEEP) en collaboration avec l'unité communication voirie/végétal.

Les agents aux mains vertes vous donnent rendez-vous les 12 et 13 décembre 2022 pour la dernière édition de l'année !

